

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX SOUTERRAINS

Cette déclaration ne vaut pas déclaration au titre de la loi sur l'eau ni autorisation d'engager les travaux

PRÉFECTURE DE REGION BRETAGNE (département d'ILLE ET VILAINE)

Déclaration au titre du Code Minier et information des autres services de l'Etat et du BRGM concernant les travaux souterrains, la recherche, l'exploitation et l'usage de l'eau souterraine, à adresser complétée au moins 1 mois **AVANT** les travaux à la:

DREAL BRETAGNE

Service de Prévention des Pollutions et des Risques
10 rue Maurice Fabre - CS 96515 - 35065 RENNES cédex

Courrier arrivé, le

16 JAN. 2019

DREAL - SPPR

DANS TOUS LES CAS

Propriétaire de l'ouvrage :

Nom, prénom (ou raison sociale) : **LAMY YVES**

Tél. .

Adresse : **17 AVENUE MARECHAL FOCH 35640 MARTIGNE FERCHAUD**

Activité exercée : **PARTICULIER**

Sagit-il d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) ? : oui non

Sous quel régime ? Déclaration / Enregistrement / Autorisation / Activité de l'ICPE :

Entrepreneur :

Nom, prénom (ou raison sociale) : **BONNIER FORAGES**

Tél. : **02.99.96.23.08**

Adresse : **ZA de la Garenne - Rue du Clos Bigot 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE**

Localisation et nature des travaux :

Emplacement : commune-département : **35640 MARTIGNE FERCHAUD**

Rue et n° (ou lieu-dit) : **17 AVENUE MARECHAL FOCH**

Cadastre : section(s) **.WA** parcelle(s) n° **. 81** Date de début des travaux : **FEVRIER 2019**

(Joindre impérativement un extrait de carte à 1/25000 avec localisation du projet et un extrait du plan cadastral avec la localisation) des ouvrages projetés : cf. site Internet www.cadastre.gouv.fr

Nature : puits - forage, autre **FORAGE** Nombre : **1**

Cet ouvrage en remplace-t-il un autre ? oui/non Forage Puits

Objet (1) : **ARROSAGE**

Profondeur présumée de chaque ouvrage : **50** m . m

Puissance totale prévisionnelle prélevée (pour la géothermie) : **KW**

(1) *Exploitation, géothermie, reconnaissance, eau, fondation, substance (à préciser), etc*

Suite aux travaux, un dossier de récolement sera envoyé au BRGM(3)

(2) *Pour les dossiers « loi sur l'eau », une copie du dossier de récolement doit être également transmis au service de la police de l'eau (article 10 de l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003)*

EN CAS DE PRELEVEMENT D'EAU SOUTERRAINE PREVU

Débits escomptés :

Q nominal de la pompe : **2** m³/h

Q journalier max : **2** m³/h

Q annuel max : **520** m³/an

Usages des débits prélevés(4) :

Besoins familiaux avec usage alimentaire

Eau potable (collectivités)

Besoins familiaux sans usage alimentaire

Irrigation

Industrie - artisanat avec usage alimentaire

Usage agricole autre qu'irrigation

Industrie - artisanat sans usage alimentaire

Elevage

Autre avec usage alimentaire à préciser

Autre sans usage alimentaire à préciser

Géothermie avec prélèvement d'eau

→ Profondeur du rejet :

(4) En fonction des usages et des débits de prélèvement prévus, des compléments d'information pourront vous être demandés par les administrations concernées

Je soussigné avoir pris connaissance de la synthèse réglementaire figurant au verso du présent document et de l'existence de la norme AFNOR NFX10-999 (avril 2007)

A. LA GUERCHE DE BRETAGNE Le . 14 JANVIER 2018

Signature :

L'entrepreneur : P/O J. BONNIER

BONNIER FORAGES

S.A.S. au capital de 114 000 Euros

Z.A. de la Garenne

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

Tél. 02 99 96 23 08

Je soussigné avoir pris connaissance de la synthèse réglementaire figurant au verso du présent document et de l'existence de la norme AFNOR NFX10-999 (avril 2007)

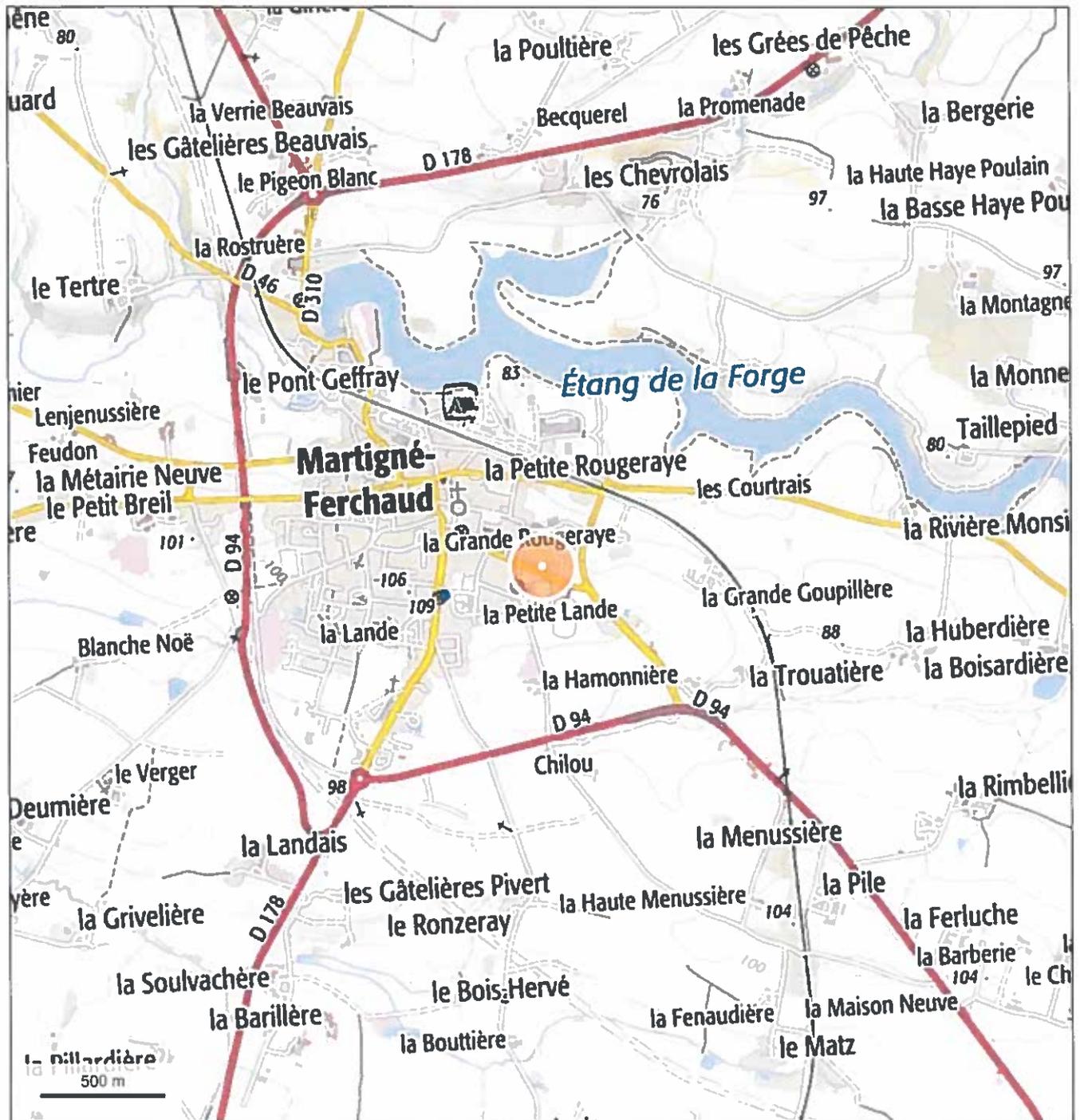
A. MARTIGNE FERCHAUD Le . 14 JANVIER 2018

Signature :

Le propriétaire de l'ouvrage P/O

Réservé au BRGM : N° identifiant : Coordonnées : X (km) : Y (km) : Z (m)

Lambert Formation(s) géologique(s) concernée(s) :



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 18' 45" W
Latitude : 47° 49' 42" N



